



HAL
open science

Châsse dite de saint Austremonne (église abbatiale Saint-Pierre de Mozac)

Matthieu Perona

► **To cite this version:**

Matthieu Perona. Châsse dite de saint Austremonne (église abbatiale Saint-Pierre de Mozac). 2021.
hal-04281172

HAL Id: hal-04281172

<https://hal.science/hal-04281172>

Preprint submitted on 26 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

CHASSE DITE DE SAINT AUSTREMOINE (église abbatiale Saint-Pierre de Mozac)

Le culte de saint Calmin, de sainte Namadie et de saint Austremoine à Mozac La vénération des reliques

L'église abbatiale Saint-Pierre de Mozac conserve deux grands reliquaires sous la forme de châsses : celle de saint Calmin et sainte Namadie en émaux champlevés de Limoges (fin du XII^e siècle) et celle de saint Austremoine en bois peint (XVI^e siècle) dont il est question ici. Objets de pèlerinages au Moyen Âge, les saintes reliques sont vénérées par les moines et les fidèles jusqu'à la Révolution. Leur utilisation est variée : les offices anniversaires de la mort des saints, les processions et les rogations dans Mozac avec l'utilisation des statues, la fondation de vicairies (ou chapellenies avec autels) dans l'abbaye sous le patronage d'un saint protecteur dont des terres financent le desservant, etc.

Après le départ des sept derniers moines à la Révolution, les processions des deux grandes châsses se poursuivent à Mozac, conduites par la paroisse dorénavant sous le vocable de Saint-Austremoine, jusque dans les années 1960 marquées par le concile de Vatican II.

L'abbaye est fondée d'après la légende au VII^e siècle par *Calminius* (Calmin) et son épouse *Namadia* (Namadie). Calmin aurait enrichi la communauté de prestigieuses reliques (de saint Pierre et de saint Caprais) rapportées de voyages à Rome, l'île de Lérins et Agen. À la fin du XII^e siècle, les religieux commandent, pour conserver les reliques de leurs fondateurs, une châsse en émaux champlevés, œuvre des ateliers de Limoges, qui est la plus grande aujourd'hui conservée au monde (L 0,81 m X l 0,24 X h 0,45). Outre la représentation classique sur la face principale en relief de la crucifixion, d'un Christ en gloire accompagné du tétramorphe et des douze apôtres, (**Fig. 1**) cette châsse présente sur son revers les trois abbayes fondées par Calmin et Namadie (Laguette près de Tulle, le Monastier Saint-Chaffre (diocèse du Puy) et Mozac, ainsi que les obsèques des fondateurs et la consécration de la châsse par un dénommé abbé Pierre (*Petrus abbas*). (**Fig. 2**) Un pignon est occupé par une Vierge à l'Enfant (**Fig. 3**) ; le second pignon est illustré de saint Austremoine (S[anctus] AUSTREMONIUS). (**Fig. 4**) L'émail du fond bleu est beaucoup plus clair sur cette plaque du pignon, ce qui a fait naître l'hypothèse de l'existence au Moyen Âge d'une paire de châsses en émaux de Limoges, mais celle dédiée à saint Austremoine aurait disparu¹.

Avec la possession des reliques² des époux fondateurs de l'abbaye, celles de saint Austremoine, données par le roi Pépin II d'Aquitaine, et avec d'autres restes de saints tels que Pierre l'apôtre (patron de l'abbaye) ou encore Caprais, Mozac connaît donc au Moyen Âge classique l'essor de pèlerinages. Il s'agit souvent d'une question de prestige pour un monastère mais, c'est avant tout, grâce aux éventuels trafics des reliques, une source de revenus indirects. Leurs expositions ou leurs processions s'accompagnent d'aumônes et de fondations. Même si à l'époque moderne (XVI^e – XVIII^e siècle), ce mouvement est moins prégnant à Mozac, notamment depuis le frein imposé par le concile de Latran IV en 1215 sur les restrictions de la vénération des reliques, on retrouve quelques mentions tardives qui prouvent une certaine renaissance autour de la sacristie et des objets reliquaires. En dehors de

¹ Jean-Marie PERONA, *Trésors de Mozac* (tome II), *La châsse de saint Calmin et de sainte Namadie*, Éditions du Club historique mozacois, 2020.

² Sur la question des reliques, cf. Nicole HERRMANN-MASCARD, *Les reliques des saints (formation coutumière d'un droit)*, Paris, Éditions Klincksieck, 1975.

la sacristie, il y aurait même une salle dédiée au trésor en 1679, puisque l'on dit se rendre « au trésor des reliques³ ».

Cette ferveur repose sur des manuscrits hagiographiques écrits dans le *scriptorium* de l'abbaye et par d'autres communautés du diocèse qui présentent la biographie des saints, ainsi que le récit de la translation des reliques : ce sont les *vitae* (XI^e – XIII^e siècle). Même si les épisodes narrés sont légendaires et réécrits plusieurs siècles après l'existence des saints, les *vitae* sont le reflet d'une volonté de glorification par la communauté religieuse, affirmant un brillant passé au monastère. Outre l'intercession attendue des saints, elles soulignent également l'importance des interventions royales ; les rois comme les papes apportent successivement leur protection à l'abbaye à partir de 1165 (bulle du pape Alexandre III) et de 1169 (charte du roi Louis VII le Jeune). À la suite de l'énumération des dépendances de l'abbaye de Mozac, notamment sur la route de Cluny à laquelle elle est affiliée depuis 1095, ces chartes rappellent le rôle des saints fondateurs et la présence à Mozac des ossements de saint Austremonie. Un faux diplôme soi-disant daté de 848 et signé du roi Pépin II d'Aquitaine, à la requête de Lanfred (abbé de Mozac), en réalité inventé au XI^e siècle, remémore l'épisode de la translation des reliques de saint Austremonie, contenu par ailleurs dans les trois *Vitae sancti Austremonii* compilées à Mozac et dans le texte de la *Vision* de l'abbé Lanfred (début du XII^e siècle).

Les deux reliquaires auraient pu disparaître définitivement lorsque la communauté religieuse s'éteint entre mars 1790 et mars 1791. Les officiers de la première municipalité de Mozac dressent un inventaire des « biens ecclésiastiques », conformément aux décrets de l'Assemblée nationale. Curieusement, l'inventaire révolutionnaire demeure incomplet. S'il s'attarde à noter article par article « le trésor, les ornements et le linge propre au culte divin », puis le contenu des cuvettes et enfin l'étendue des archives et de la bibliothèque, il n'y a aucune mention des statues, de tous les objets liturgiques et surtout des deux châsses, pourtant prestigieuses, de saint Calmin et de saint Austremonie. Ces reliquaires ont sans doute été volontairement retirés quelque temps des yeux des officiers pour éviter leur revente. Un paroissien et parmi les premiers conseillers municipaux, Jean Ozène (1756-1832), les aurait cachés dans une grange, comme le mentionne une plaque commémorative en lave émaillée au-dessus de la châsse de saint Calmin.

Biographie de saint Austremonie

Austremonie (*Stremonius* ou *Austremonius* en latin) est connu par l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours parue au VI^e siècle. D'après lui, Austremonie fait partie des sept missionnaires (avec Martial de Limoges par exemple), envoyés en Gaule depuis Rome, vers 250. Accompagné de diacres tels que Nectaire, sa mission est d'évangéliser l'Auvergne. Il devient donc le premier évêque de Clermont (connu à l'époque sous le nom de diocèse d'Auvergne). Il est fêté d'après le calendrier liturgique, de manière fluctuante en fonction des lieux de culte et des périodes, le 1^{er}, le 3 ou le 8 novembre.

Mort en confesseur, donc de mort naturelle selon Grégoire de Tours, martyrisé près d'Issoire selon d'autres auteurs, Austremonie aurait fondé le monastère de ce lieu où il aurait été décapité par le père d'un jeune juif qu'il aurait baptisé. Son chef est jeté dans un puits. Le culte du saint se développe à Issoire où de nombreux miracles se produisent. Un évêque de Clermont fait transporter la sainte dépouille aux côtés des reliques de saint Priest, dans le monastère de Volvic (qui deviendra plus tard un prieuré de l'abbaye de Mozac).

³ Archives départementales du Puy-de-Dôme, 6 F 71 à la fiche « Lorin (dom Claude) ».

Translation de ses reliques à Mozac

En 848, le roi Pépin II d'Aquitaine convoque un synode à Volvic. L'abbé de Mozac, Lanfred, y obtient de nombreux privilèges et autres faveurs par une charte royale⁴. D'abord, les moines de Mozac peuvent récupérer tout ce qui venait de leur être ravi et reconstruire leur couvent. Des spoliations laïques ont pu sérieusement endommager l'abbaye : « Nous donnons notre assentiment favorable aux justes demandes des serviteurs de Dieu [...] en rétablissant [le] monastère de Mozac [...] déchu de son ancienne splendeur et dépouillé d'une grande partie de ses biens, par la perversité des hommes, qui lui ont ravi les églises, les campagnes et les biens immenses que lui avait laissés ledit Calmin.⁵ » Ensuite, Pépin dote l'abbaye de Mozac de nombreuses dépendances, et il redonne les possessions perdues : « Voulant faire droit aux justes demandes de *Lanfredus* et de sa congrégation, nous avons ordonné que les biens⁶ qui avaient été injustement ravés [...] soient immédiatement rendus.⁷ » Enfin, cette fausse charte réécrite par les moines de Mozac insiste sur la translation des reliques de saint Austremonne : « Et outre de notre propre autorité, nous avons transféré les ossements sacrés du bienheureux Austremonne, premier prélat d'Auvergne, de Volvic dans notre monastère [de Mozac] ». En donnant le saint corps à Mozac, le roi Pépin clôt un conflit latent entre Volvic – qui souhaite le garder à tout prix –, Clermont – qui le réclame au nom de l'évêché –, et Issoire qui désire le voir revenir en son lieu originel.

La légende raconte que « la noblesse et le clergé de la province assistèrent [à cette translation solennelle]. Et lorsque le cortège se mit en marche sous la conduite de l'évêque Aldebert⁸, le roi, au lieu de s'entourer des grands de sa cour, vint modestement prendre place parmi les religieux de Mozac. Revêtu de ses habits royaux, mais la tête et les pieds nus malgré la rigueur de la saison, il tint à l'honneur de porter sur ses épaules les restes vénérés du premier apôtre de l'Auvergne, qu'il fit déposer dans un sarcophage scellé de son propre sceau.⁹ » Les sceaux de cire et les lanières de cuir qui maintiennent le tissu lors de la translation sont toujours conservés à la sacristie de l'église abbatiale de Mozac. Le tissu comprenait les ossements de saint Austremonne. Il est désormais au Musée des tissus de Lyon, car il a été vendu en 1904 par une délibération du Conseil municipal pour 8 000 francs or¹⁰.

Première vérification connue des restes de saint Austremonne à Mozac

L'évêque Robert vient en 1197 en l'église abbatiale de Mozac « pour y vérifier les reliques de saint Austremonne.¹¹ » À la fin du XII^e siècle, une contestation s'élève entre les moines d'Issoire et ceux de Mozac au sujet des restes de saint Austremonne. L'auteur de ce rapport de 1197 constate que les moines d'Issoire possèdent alors la tête de saint Austremonne. Gaubert, ancien moine de Mozac, n'a pas été élu abbé mais devient finalement celui d'Issoire. Rancunier envers Mozac, il prétend qu'Issoire conserve véritablement les reliques de saint

⁴ : *Recueil des actes de Pépin I^{er} et de Pépin II, rois d'Aquitaine (814-848)*, Paris, 1926 (*Chartes et diplômes...*). Bibliothèque nationale de France, collection Moreau, vol. 284, fol. 160.

⁵ : Traduit du latin au français.

⁶ : « Biens » : dans le sens de dépendances foncières.

⁷ : Traduit du latin au français.

⁸ : Aldebert est aussi mentionné dans la charte de 848.

⁹ : Hippolyte GOMOT, *Histoire de l'abbaye royale de Mozac*, 1872 d'après les « Vies de saint Austremonne » rédigées au *scriptorium* de Mozac – *Vita tertia Sancti (...)*, « Acta Sanctorum Bollandistarum », nov I, 1-3, p. 61-82.

¹⁰ : *Registres de la commune de Mozac* aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

¹¹ : D'après Guillaume-Michel CHABROL, *Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne*, t. 4, 1784-1786.

Austreimoine et qu'à Mozac, les ossements sont des faux. L'abbé de Mozac, Guillaume I^{er} de Bromont demande à l'évêque Robert de procéder à la reconnaissance des reliques : « L'évêque fait ouvrir en sa présence le vase (sic) où il [Austreimoine] est déposé, et le trouve tel qu'il a été fermé par le roi Pépin, avec des **courroies, sur lesquelles le sceau de ce prince et deux autres étaient empreints et bien conservés.**¹² » Quant au tissu byzantin, il est possible d'en trouver l'existence dans une charte de 1095. « Au monastère de Mozac, *Sancti Stremonii de Moziaco* [...], on y conserve encore le corps de saint Austreimoine, et on montre la **chasuble**, dont on dit qu'il a été revêtu.¹³ » L'inspection des reliques en 1197 se déroule sous l'autel majeur, dans la crypte (*in inferiori crypta*). À l'issue de cette *ostentio* en présence de l'évêque, des abbés de Mozac, de Saint-Amable de Riom et de Saint-Alyre de Clermont, ainsi que du prévôt de Clermont, les reliques de saint Austreimoine sont replacées dans son ancien reliquaire, « en attendant d'avoir l'occasion de faire réaliser un reliquaire plus précieux¹⁴ » (Alain DIRKENS).

La convoitise des reliques

La châsse d'origine renfermant les reliques de saint Austreimoine – si elle adoptait cette forme de coffre comme celle de saint Calmin – a pu être volée ou détruite¹⁵. Des épisodes d'attaque de l'abbaye sont attestés et l'on pense que cette insécurité permanente oblige la fortification de l'église romane surmontée de chemins de ronde et de créneaux, comme elle apparaît sur le dessin de Guillaume Revel vers 1450¹⁶. En 1163, Archambaud de Bourbon écrit au roi Louis VII le Jeune pour dénoncer les exactions commises (*graves injuria*) par le comte d'Auvergne Guillaume VII contre les chanoines de Clermont, les églises de Brioude et de Mozac¹⁷. La charte du roi octroyée en 1169 est sans doute une première réaction pour réaffirmer l'abbaye de Mozac dans ses droits. En 1210, le comte d'Auvergne Guy II, installé à Tournoël, attaque à son tour l'abbaye et son prieuré des moniales de Marsat. Les troupes du seigneur du château de Tournoël s'emparent de « livres », « d'ornements », « d'objets précieux » et de reliques pour les emporter dans leur château. Il s'agirait des restes précieux de saint Austreimoine¹⁸.

Un autre épisode qui n'est pas formellement avéré se déroulerait pendant les guerres de religions, à la fin du XVI^e siècle. La châsse de saint Austreimoine, commandée après l'élévation des reliques en 1197 et jumelle de celle de saint Calmin, serait détruite entre mai 1594 et avril 1595 lorsque les Ligueurs prennent le fort de Mozac et pénètrent dans l'enceinte monastique. Pourtant, la destruction de la châsse à ce moment-là semble rester au stade de l'hypothèse avancée par l'historien Simon CAUDRON¹⁹ ; aucune mention n'est relevée dans les

¹² : *Ibid.*

¹³ : *Ibid.*

¹⁴ Alain DIRKENS, « Une abbaye médiévale face à son passé : Saint-Pierre de Mozac, du IX^e au XII^e siècle », dans *Écrire son histoire : les communautés régulières face à leur passé. Actes du 5^e Colloque international du C.E.R.C.O.R.* (Saint-Étienne, 6 – 8 novembre 2002), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005 (Centre Européen de Recherches sur les Congrégations et Ordres Religieux. Travaux et Recherches, XVIII), p. 104-105.

¹⁵ Marie-Madeleine GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge occidental*, Office du Livre, 1972p. 334.

¹⁶ Planche originale de *l'Armorial* de Revel conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote : Ms. fr. 22297, f^o 120.

¹⁷ *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XVI, p. 45.

¹⁸ Sur l'attaque des troupes de Guy II, cf. P.-F. FOURNIER, « Le siège de Tournoël 1211 ou 1212, récit de Guillaume le Breton », p. 79-87, dans Pierre BALME (dir.), *Tournoël, L'Auvergne littéraire (...)*, n^o 89, 1937.

¹⁹ Simon CAUDRON, « Les châsses de Thomas Becket en émail de Limoges, dans *Thomas Becket, actes du colloque international de Sédieres*, 1973, p. 241.

chroniques du siège de Mozac²⁰. Toutefois, un fragment de reliquaire en émaux champlevés est découvert en 1970 par le Club historique mozacois, dans le puits de la crypte²¹. Ce supposé cache-charnière du XII^e ou XIII^e siècle serait un élément détaché d'un reliquaire perdu. (Fig. 5)

La châsse de saint Austremonne en bois peint qui nous est parvenue serait donc une réalisation du XVII^e siècle (si l'on retient la thèse de Simon CAUDRON), en remplacement du beau reliquaire médiéval. Néanmoins, le style Renaissance des peintures sur bois est unanimement daté du XVI^e siècle.

Il est par conséquent raisonnable de supposer que le reliquaire de saint Austremonne précédant le coffre en bois actuel aurait été aussi beau voire plus riche que la châsse de saint Calmin de la fin du XII^e siècle. La notoriété du saint patron de l'Auvergne méritait assurément une magnifique châsse limousine²². On ne peut qu'être étonné de constater les similitudes entre les deux châsses exposées aujourd'hui en l'église de Mozac, aussi bien dans l'iconographie que dans les dimensions.

La dernière mention historique attestée des reliques de saint Austremonne est une demande de Jean-Baptiste Massilon, évêque de Clermont, qui écrit le 30 janvier 1731 à dom Taupin, prieur de l'abbaye de Mozac :

« Monsieur,

Je viens de construire une chapelle, dans le palais épiscopal, que j'ai dédiée à Dieu sous l'invocation de saint Austremonne, apôtre et premier évêque d'Auvergne. Vous avez son corps dans votre église. Je vous supplie, Monsieur, de confier à M. Théron un peu de ses cendres, ou quelques petites parcelles de ses os, pour être mises sur l'autel de la nouvelle chapelle. Vous aurez la bonté d'y joindre votre attestation, dans laquelle vous marquerez que vous avez détaché, à ma prière, ces reliques du corps de saint Austremonne pour être placées sous l'autel de la chapelle du palais épiscopal. Il faudra y marquer votre nom et le mien, la date de l'année et du jour, parce que c'est une authentique qui doit être mise avec la petite portion des reliques que vous m'enverrez. Je l'attends avec beaucoup d'empressement pour consacrer mon autel. S'il ne faisait pas si mauvais, je vous exhorterais à venir dîner avec moi demain et me faire le plaisir de les apporter vous-même.

Je suis, Monsieur, très sincèrement, votre très humble et très obéissant serviteur.

[Signé] J.-B., évêque de Clermont. »

La châsse en bois peint n'est pas citée dans le courrier de l'évêque mais l'abbé Bonnet ATTAIX, qui consacre une étude à Massilon et recopie la lettre, indique qu'il s'agit d'une « copie collationnée sur l'original inséré dans la châsse qui renferme les ossements de saint Austremonne²³ ». L'abbé ATTAIX a donc eu la chance de voir le contenu de la châsse en 1882 et il a eu la bonne idée de publier des fac-similés dans son ouvrage.

²⁰ Cf. Hippolyte GOMOT, *Op. cit.*, notes 14 & 15 (p. 263-269) et André IMBERDIS, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, 2^e éd., Riom, 1846.

²¹ Musée lapidaire de Mozac, référence P 211.

²² Pierre-François FOURNIER, « Saint Austremonne, premier évêque de Clermont », dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 89, 1979, p. 450.

²³ Abbé Bonnet ATTAIX, *Étude sur Massilon* (thèse pour le doctorat présentée à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand), 1882, p. 208-209.

Attribution de la châsse à saint Austremonne

Ce courrier de l'évêque se trouverait donc encore dans la châsse, mais pour l'heure, il nous a été impossible de vérifier à l'intérieur ; la porte possède une serrure. Il faudra attendre une restauration et les autorisations nécessaires. C'est par conséquent ce seul manuscrit qui permet de considérer que la châsse renferme les reliques du premier évêque de Clermont. En effet, une inscription sur la peinture du coffre renvoie à Austremonne mais, il n'est pas plus mis en avant que Calmin ou Benoît. De toute façon, il ne fait aucun doute que cette seconde grande châsse soit pour ses cendres, puisque la première en émaux de Limoges est clairement attribuée à « CALMINIUS ». Aucun autre saint local de cette ampleur n'est honoré en l'abbaye.

Dans cette affaire, un deuxième courrier a été retrouvé dans le fonds des archives de l'abbaye. Celui-ci constitue un avis interne d'un religieux de la communauté qui écrit à son supérieur, le prieur Taupin :

« Ce 14 février 1731.

Mon révérend père [dom Taupin],

Il me paraît qu'il vous est difficile de refuser à Monseigneur de Clermont la grâce qu'il vous demande. Il est votre évêque, et en cette qualité il a droit de faire la visite de vos reliques, et en cas qu'il la fit pourriez-vous avec bienséance l'empêcher de prendre un peu de cendres de saint Austremonne pour mettre dans sa chapelle ? C'est ce que vous devez représenter non seulement à votre communauté, mais encore aux deux anciens, qui dans cette conjoncture, doivent être consultés. Vous pourriez en cas de trop grande opposition offrir à sa grandeur quelque parcelle de la chasuble du saint qui à ce que je crois s'en contentera, comme Monseigneur se contenta d'un morceau du scapulaire de saint Mayeul. Pour moi je consens que vous contentiez Monseigneur de Clermont.

[Signé] votre humble et obéissant serviteur, frère Fricaud.²⁴ »

Cette missive n'est pas déposée dans le reliquaire. Citée en revanche dans la troisième et dernière lettre adressée à l'évêque, la réponse de la communauté est favorable.

L'abbé ATTAIX reproduit une nouvelle fois un « procès-verbal annexé à la lettre [de l'évêque], scellé du sceau de l'abbaye et renfermé dans la châsse » :

« Ce aujourd'hui vingt-trois du mois de février mi sept cent trente et un, sur les huit heures du matin, dom Louis Taupin, prieur de l'abbaye royale de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Mozac, près Riom, Ordre de Cluny, diocèse de Clermont, en Auvergne, nous ayant convoqués en chapitre, où toute la communauté s'est trouvée capitulairement assemblée, il nous aurait exposé que M^{gr} Jean-Baptiste Massilon, actuellement évêque de Clermont, lui aurait fait l'honneur de lui écrire une lettre, en date du 30 de janvier de la même année, par laquelle il le prie très instamment, et tous les religieux composant la communauté de ladite abbaye royale de Mozac, de vouloir lui communiquer quelques parcelles des reliques du corps de saint Austremonne, apôtre de la province d'Auvergne et premier évêque du diocèse de Clermont, dont ils sont les possesseurs d'un temps immémorial et qu'ils

²⁴ Archives départementales du Puy-de-Dôme, 5 H 48, liasse 249.

conservent dans leur église renfermé, avec toute la décence requise, dans une châsse des plus respectables par son antiquité, pour lesquelles reliques être posées sous l'autel de la nouvelle chapelle que ledit seigneur évêque vient de faire bâtir dans son palais épiscopal sous l'invocation du même saint Austremonne. Lecture faite par le secrétaire de ladite communauté, non seulement de la lettre de Sa Grandeur, mais encore d'une autre lettre du très révérend père dom Jean Fricaud, supérieur religieux de l'Étroite observance de l'Ordre de Cluny, en date du 14 du présent mois, adressée à dom Taupin, prieur de l'abbaye de Mozac, tendant à exhorter les religieux de ladite communauté de se prêter de bon cœur aux vœux et prière dudit seigneur évêque.

L'affaire mise en délibération, tous les capitulants y ont unanimement concouru par leur commun consentement, et à l'instant ils ont conduit à la sacristie dom Louis Taupin, prieur de ladite abbaye de Mozac, où, s'étant revêtus d'une aube et d'une étole, ils se sont rendus avec lui, chacun un cierge allumé en main, à la chapelle où est la châsse de leur glorieux patron, à la découverte de laquelle ils se sont prosternés ; y ont fait les prières requises en pareil cas, ensuite de quoi ils ont fait l'ouverture de ladite châsse, l'ont encensée et en ont extrait un ossement du corps dudit saint Austremonne, leur glorieux patron, qu'ils ont enveloppé dans un morceau de damas blanc et remis déceimment dans une petite boîte qu'ils ont cachetée et scellée du sceau de ladite abbaye, laquelle ils ont remise en mains de dom prieur, qu'ils ont prié de vouloir s'en charger pour la remettre audit seigneur évêque, ce qu'il a accepté volontiers en leur promettant de s'acquitter fidèlement de leur commission par la reddition du précieux dépôt qu'ils venaient de lui confier.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal que tous les religieux composant actuellement la communauté de l'abbaye royale de Mozac ont signé et scellé du sceau des armes de ladite abbaye pour servir pour ce que de raison audit seigneur évêque.

Fait et passé en l'abbaye de Mozac le 23 février 1731.

[Signé] dom Louis Taupin, prieur de l'abbaye de Mozac.²⁵ »

À l'intérieur de la châsse

Cette ouverture de la châsse par les religieux en février 1731 ne s'accompagne malheureusement pas d'une description complète des ossements, sacs, vases qu'elle pourrait contenir. En 1705, Claude Foussier, sous-prieur de l'abbaye, ouvre la châsse de saint Calmin, laisse son autographe sur un parchemin dans lequel il décrit les reliques des époux fondateurs. Mais il ne s'intéresse pas à la châsse de saint Austremonne.

Ce n'est que le 24 octobre 1839, bien après le départ des moines, qu'une ouverture solennelle des deux châsses est organisée par M. Combes, supérieur du grand séminaire et vicaire général :

« On trouva dans la châsse de saint Austremonne, qui n'a rien de remarquable :

²⁵ Abbé Bonnet ATTAIX *Op. cit.*, p. 209-210.

1° Un lettre de Massillon, par laquelle le prélat demande au prieur de l'abbaye de Mauzac quelques portions des reliques du saint apôtre de l'Auvergne, pour la chapelle du palais épiscopal ;

2° Un procès-verbal rédigé par les religieux, qui s'empresent d'accéder à la demande de l'évêque de Clermont ;

3° Un vase en porcelaine, dans lequel est une fiole de verre contenant quatre dents, des fragments de bois et une petite bande de parchemin, sur laquelle est écrit : *Reliques de saint Austreimoine* ; enfin, cinquante-deux fragments d'ossements et des parcelles de bois pourri, qui sont pliés dans du linge.

Le tout a été remis à la même place, et la châsse a été refermée.²⁶ »

Enfin, le 29 janvier 1852, en présence de M. Brun, vicaire général, M. Imbert-Gourbeyre, médecin du séminaire diocésain, procède au détail anatomique des ossements :

« 1° Le fémur du côté droit, auquel il manque l'apophyse nommée grand trochanter, qui paraît avoir été sciée ;

2° Le fémur du côté gauche en entier, moins la face postérieure du grand trochanter, qui paraît également avoir été sciée ;

3° Le tibia du côté gauche et la moitié supérieure du tibia du côté droit. Cette moitié a été prise par M. Brun pour la chapelle de la cathédrale située vis-à-vis de l'autel de paroisse, plus un fragment du même tibia appartenant au corps de l'os, ainsi qu'un autre fragment, qui paraît appartenir au corps de l'humérus ;

4° Une portion considérable du bassin, représentant à peu près sa moitié antérieure gauche ; trois vertèbres lombaires et une rotule ;

5° Toute la base du crâne, connue sous le nom d'apophyse basilaire ;

6° Une tête presque entière, deux fragments de côte et un calcanéum conservé à moitié.

Enfin, la châsse contenait encore une foule d'autres petits os ou de fragments qu'il est impossible de reconnaître, à part quelques phalanges des doigts et des pieds.

Il existe en outre, dans un petit reliquaire, un os notable de saint Austreimoine ; c'est l'os sacrum presque en entier. La petite fiole de verre, dont nous avons déjà parlé, contient également quatre dents de saint Austreimoine, parmi lesquelles il y a deux molaires et deux autres dents à une seule racine, dont une paraît être la dent de l'œil.

M. le docteur Imbert a pris la mesure d'un fémur et lui a trouvé quinze pouces. Cette donnée pourrait servir, au moyen de quelques recherches ultérieures, à déterminer la taille du saint apôtre de l'Auvergne.²⁷ »

Description de la châsse

Propriété de la commune, elle est exposée derrière une grille dans la chapelle centrale (fin XV^e siècle) du collatéral sud. Contrairement à la châsse de saint Calmin et de sainte Namadie, elle n'est pas posée sur un plateau tournant. Les visiteurs ne peuvent observer que

²⁶ Jean-Baptiste BOUILLET, *Tablettes historiques de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Imprimerie de Pérol, t. I, 1840, p. 169.

Comte de RÉSIE, *Histoire de l'Église d'Auvergne*, t. II, 1855, p. 453.

²⁷ *Ibid.*

la face principale présentant les douze apôtres. Une prochaine restauration serait l'occasion d'installer ce genre de dispositif.

Elle est protégée sur la liste des objets mobiliers au titre des monuments historiques depuis 1908 (référence de la notice, base « patrimoine mobilier », Palissy : PM63000610).

Malgré la ferveur religieuse et populaire depuis des siècles pour saint Austremon, sa châsse est méconnue et peu mise en valeur. Elle souffre probablement du prestige de celle de saint Calmin, dorée et recouverte d'émaux champlevés. Rares sont les auteurs qui ont décrit le reliquaire du premier évêque. En 1872, Hippolyte GOMOT est le premier historien à détailler par écrit, en moins de deux pages, tous les panneaux de la châsse²⁸.

Elle est en forme de maison sur quatre petits pieds vissés. C'est un caisson de bois avec une toiture à deux pans. La châsse est entièrement ornée de peintures, à l'exception évidente du dessous qui ne peut pas être observé par les fidèles. Voici ses dimensions, qui, comme nous l'avons déjà dit, la rapprochent de celles de saint Calmin : hauteur = 50 cm ; longueur = 80 cm ; largeur = 30 cm. À la fin du XII^e siècle, une châsse de saint Austremon devait constituer une paire avec celle de saint Calmin. À Agrigente (Sicile), une paire de châsses existe mais à Mozac, le reliquaire jumeau a disparu et la châsse en bois est peut-être une sorte de réplique. Marie-Madeleine GAUTHIER note à juste titre qu'elle « reproduit le programme iconographique parallèle à celui de la châsse émaillée de saint Calmin dont l'image est, par réciproque, justement figurée à son pignon²⁹ ».

De style Renaissance, la châsse dite de saint Austremon, encore au trésor de Mozac, date très certainement du XVI^e siècle ; mais il n'y a aucun millésime peint. La *vox populi* affirme que la châsse a été exécutée par un artiste italien revenant du concile de Trente³⁰. Il n'y a aucune preuve de mécénat ou d'une commande de la part de Guillaume Duprat, abbé commendataire de Mozac, et fils d'Antoine Duprat, chancelier de France. Guillaume voyage à Trente car il est le représentant du royaume de France au concile. Si la famille Duprat était intervenue dans le projet de la châsse, leur blason aux trois trèfles serait présent, ce qui n'est pas le cas ici ; les armes de l'abbaye sur la porte du revers démontrent que la communauté religieuse a payé l'artiste. Nous n'avons pas encore retrouvé dans les fonds de l'abbaye aux Archives départementales, ni ailleurs, un prix-fait ou une commande ferme qui nous en apprendrait d'avantage sur l'atelier ou l'artiste.

Sur le pignon représentant Calmin, tout en bas à gauche, l'artiste a signé son œuvre : « C. MARYE. FECIT ». (**Fig. 6**) Nous n'avons identifié pour l'instant aucune autre œuvre de sa main. Ce patronyme demeure inconnu. Cette face latérale montre un personnage couronné en pied, sous une fenêtre. Il est vêtu d'un costume de comte pourpre et vert et tient de sa main droite un sceptre doré coiffé d'une fleur de lys ou d'une croix. Le peintre a poussé le détail jusque dans la représentation de l'ombre de Calmin. Sous la niche, il y a l'inscription latine « S CALMINIUS » en lettres capitales, comme sous l'ensemble des personnages peints sur la châsse. (**Fig. 7**)

Le pignon opposé présente les mêmes compositions : un personnage dans une alcôve, le soulèvement de l'ombre et le nom écrit en dessous. Ici, il s'agit de BENOÏD (sic). Cette rare variante orthographique d'un D final à la place du T pourrait être la marque d'un artiste étranger. Benoît est tout de noir vêtu dans son costume religieux ; ses mains sont jointes pour

²⁸ Hippolyte GOMOT, *Histoire de l'abbaye royale de Mozac*, Paris, Aubry éditeur, 1872, p. 218-219.

²⁹ Marie-Madeleine GAUTHIER, *Op. cit.*, p. 334.

³⁰ Jean-Marie PERONA, *Mozac en Auvergne, haut-lieu roman*, Beaumont, Édition du III^e millénaire, 1994, p. 16.

prier, où repose bloqué contre son corps, un bâton cantoral doré. **(Fig. 8)** Saint Benoît est le fondateur de l'ordre que l'abbaye de Mozac adopte depuis sa fondation par saint Calmin. Les deux dignitaires importants pour le monastère sont donc mis en avant sur les pignons.

Sur la face principale (sans la porte), les douze apôtres sont debout dans des niches semblables et symétriques. Chaque personnage est reconnaissable par ses vêtements et ses attributs qui sont généralement les instruments de leur supplice. Par exemple, Thomas tient la lance de son martyre. Enfin, comme à l'accoutumée, le nom de chacun des apôtres est inscrit sous leurs pieds. **(Fig. 9)**

Pour terminer cette description, regardons la face opposée. Sur la partie basse, au centre, une porte à deux charnières contient la peinture du blason de l'abbaye sous forme ovale, encadré d'un lambrequin rouge. Les deux meubles habituels sont dorés : à dextre la clef de saint Pierre et à senestre la fleur de lys royale. La serrure avait été cachetée de cire rouge comme en témoignent quelques débris collés au panneau. **(Fig. 10)** Près de celle-ci, on distingue des traces qui ont fait sauter la peinture ; on a tenté de forcer la porte avec un outil. Sur l'ensemble de la châsse, les rayures et les lacunes sont nombreuses à causes des sorties de processions.

De part et d'autre de la porte, le thème est celui de l'Annonciation de la sainte Vierge. À gauche, la Vierge, les bras croisés et la tête inclinée, est agenouillée devant un prie-Dieu sur lequel le Livre est ouvert. À droite, c'est l'ange Gabriel qui apparaît à Marie. Il pointe son index droit vers le ciel et de sa main gauche, il tient un grand lys blanc, un de ses attributs, symbole de pureté. **(Fig. 11)**

Sur la partie haute (pan de la toiture), on a au centre un Christ en croix. À gauche, la Vierge éplorée et les mains jointes regarde son fils ; saint Jean-Baptiste portant la croix est un peu plus à l'écart. À droite, saint Jean l'évangéliste de profil regarde le Christ, la main gauche sur sa poitrine. Totalemment à droite, un personnage nous fait face, en train de lire le Livre qu'il porte de sa main droite. C'est un évêque mitré, tenant de l'autre main une crosse légèrement plus grande que lui. Il est vêtu d'une soutane rouge. **(Fig. 12)** C'est saint Austremoine, comme l'indique une discrète inscription sous le rebord de la pente du coffre. **(Fig. 13)**

Matthieu PERONA

Professeur d'histoire

Conseiller municipal de Mozac délégué au patrimoine et au tourisme

Président du Club historique mozacois

13 novembre 2021

Dossier photographique

Les clichés photographiques suivants qui ne sont pas crédités sont issus des éditions GAUD. Ils ont été fournis à la ville de Mozac pour une utilisation non commerciale.

- **Châsse de saint Calmin et de sainte Namadie :**



Fig. 1

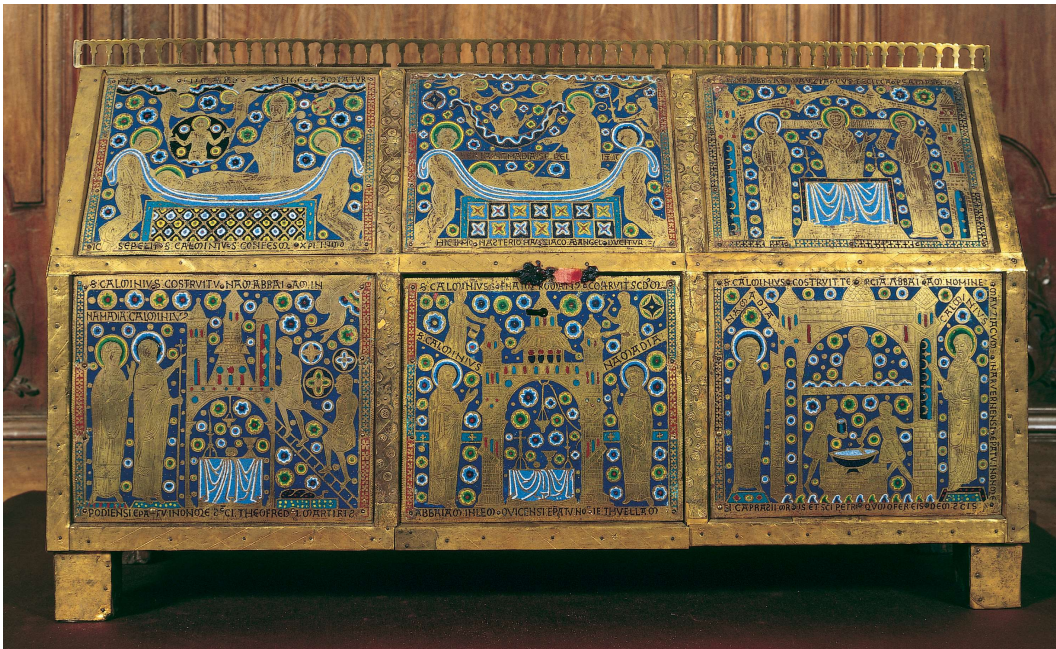


Fig. 2

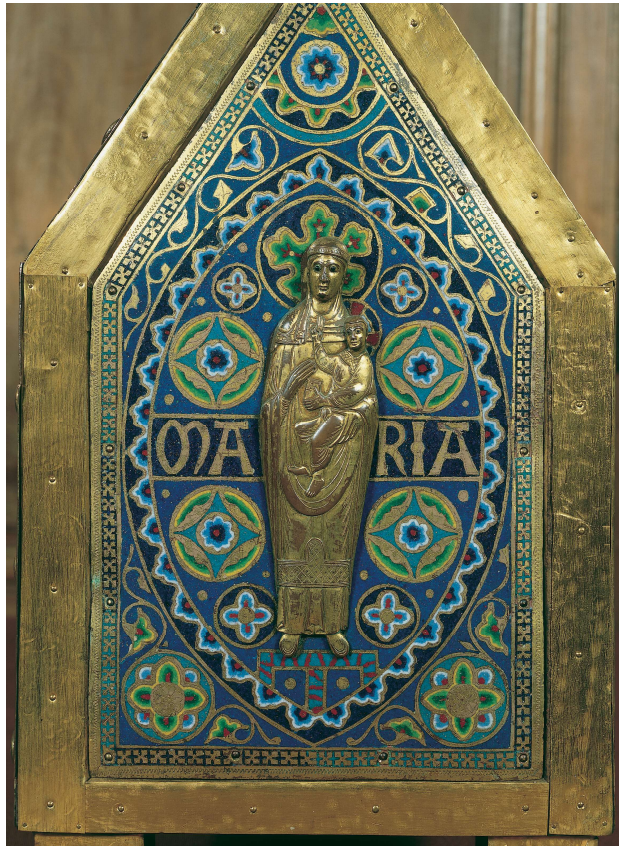


Fig. 3

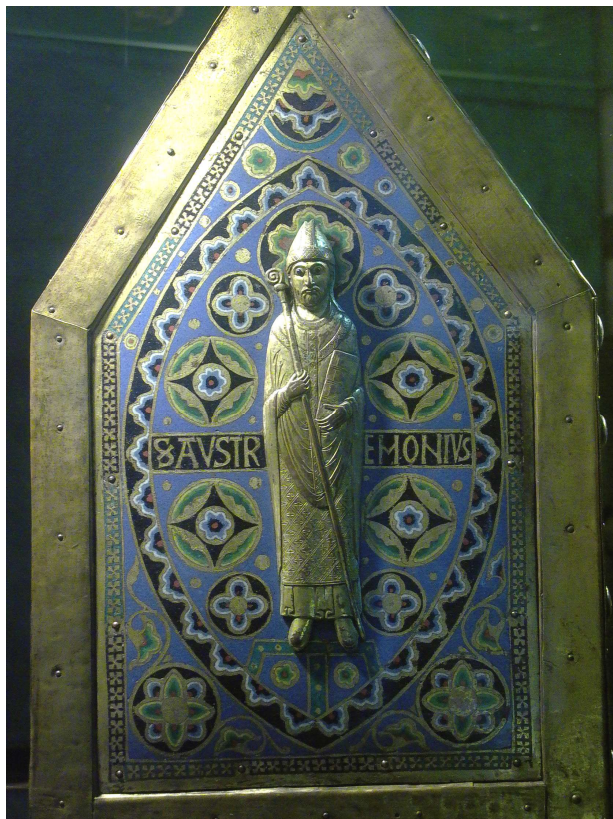


Fig. 4

Cliché : Matthieu PERONA

- **Cache-charnière (?) :**



Fig. 5. © PCom musées de Riom Limagne et Volcans

- **Châsse de saint Austremonne :**



Fig. 6. Cliché : Matthieu PERONA



Fig. 7



Fig. 8. Cliché : Jean-Luc MERCERON



Fig. 9



Fig. 10. Cliché : Jean-Luc MERCERON



Fig. 11



Fig. 12. Cliché : Matthieu PERONA



Fig. 13. Cliché : Matthieu PERONA